

REGLEMENT APPLICABLE SAISON 2022 - 2023  
AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX  
**SENIORS MASCULINS**

**PRE-REGIONALE MASCULINE 92 (PRM)**

**(1 poule de 12)**

**ATTENTION**, L'utilisation de la e-marque est obligatoire pour toutes les divisions séniors. Des formations sont mises en place par le CD92 de septembre à décembre. **Manquement appliqué pour non utilisation de l'e-marque.**

En dehors de la E-Marque en cas d'incidents, les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3 ex. (couleur verte) à retirer au Comité.

- Les 2 premiers de la poule accéderont au championnat Division Régionale 3 pour la saison 2023 – 2024
- Le premier sera déclaré Champion Pré-Régionale Masculine des Hauts-de-Seine
- Le dernier (**ou plus selon les résultats de la Région**) descendra en championnat D2M pour la saison 2023 – 2024

Tous les matches **ALLER** devront être joués pour le 21/01/2023. Les matches remis pourront être disputés les 22/10/22 ou 17/12/22 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 21/01/2022 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Tous les matches **RETOUR** devront être joués pour le 28/05/2023. Les matches remis pourront être disputés les 18/02/23, 22/04/23 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 28/05/2023 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Durée des rencontres : **4 X 10 ' (règlement international).**

Horaire des rencontres : **SAMEDI 20 H 30**

Application des règlements LIFBB. Désignation Automatique des arbitres par la CDO.

Les rencontres étant à désignations, elles doivent être jouées à la date et à l'heure prévue au calendrier établi en début de saison, qui tient compte des dérogations à l'année émises lors des engagements et acceptées par la commission sportive 5x5 adultes du CD92BB. Toute autre demande de dérogation devra parvenir au CD92, via la plateforme FBI, au moins 15 jours avant la date prévue.

Les demandes de dérogation parvenant avant le début du championnat sont gratuites ; après le début du championnat : cf. aux dispositions financières.

La commission sportive 5x5 adultes du CD92 examinera les cas particuliers qui lui seront soumis dès la parution du calendrier des rencontres. Elle a seule qualité pour modifier l'horaire et la date de la rencontre.

**Rappel** : aucun changement (sauf cas de force majeure dûment justifié par un document officiel) ne sera accepté à moins de 15 jours de la date prévue de la rencontre.

Le groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI. Pour être certain d'avoir accès à la saisie des résultats, il est souhaitable que celle-ci soit effectuée avant 12h00 le mardi. Au-delà, rien n'est assuré semble-t-il. Prévenez-nous en cas d'impossibilité de saisie. Dans le cas contraire, un manquement de 20 euros sera appliqué.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet.

### **DEPARTEMENTALE 2 MASCULINE 92 (D2M) (1 poule de 12)**

**ATTENTION**, L'utilisation de la e-marque est obligatoire pour toutes les divisions séniors. Des formations sont mises en place par le CD92 de septembre à décembre. Manquement appliqué pour non utilisation de l'e-marque.

En dehors de la E-Marque en cas d'incidents, les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3 ex. (couleur verte) à retirer au Comité.

- Les 3 premiers de la poule accèderont au championnat de Pré-Régionale Masculine pour la saison 2022 – 2023
- Le premier sera déclaré Champion Départemental 2 Masculin des Hauts-de-Seine
- Le dernier (**ou plus selon les résultats de la Région**) descendra en championnat D3M pour la saison 2022 – 2023

Tous les matches **ALLER** devront être joués pour le 21/01/2023. Les matches remis pourront être disputés les 22/10/22 ou 17/12/22 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 21/01/2023 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Tous les matches **RETOUR** devront être joués pour le 28/05/2023. Les matches remis pourront être disputés les 18/02/23, 22/04/22 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 28/05/2023 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Durée des rencontres : **4 X 10 ' (règlement international).**

Horaire des rencontres : **SAMEDI 20 H 30**

Application des règlements LIFBB. Désignation Automatique des arbitres par la CDO.

Les rencontres étant à désignations, elles doivent être jouées à la date et à l'heure prévue au calendrier établi en début de saison, qui tient compte des dérogations à l'année émises lors des engagements et acceptées par la commission sportive 5x5 adultes du CDBB92. Toute autre demande de dérogation devra parvenir au CD92, via la plateforme FBI, au moins 15 jours avant la date prévue.

Les demandes de dérogation parvenant avant le début du championnat sont gratuites ; après le début du championnat : cf. aux dispositions financières.

La commission sportive 5x5 adultes du CD92 examinera les cas particuliers qui lui seront soumis dès la parution du calendrier des rencontres. Elle a seule qualité pour modifier l'horaire et la date de la rencontre.

**Rappel** : aucun changement (sauf cas de force majeure dûment justifié par un document officiel) ne sera accepté à moins de 15 jours de la date prévue de la rencontre.

Le groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI. Pour être certain d'avoir accès à la saisie des résultats, il est souhaitable que celle-ci soit effectuée avant 12h00 le mardi. Au-delà, rien n'est assuré semble-t-il. Prévenez-nous en cas d'impossibilité de saisie, dans le cas contraire, un manquement de 20 euros sera appliqué.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet.

### **DEPARTEMENTALE 3 MASCULINE – D3M**

**ATTENTION**, L'utilisation de la e-marque est obligatoire pour toutes les divisions séniors. Des formations sont mises en place par le CD92 de septembre à décembre. **Manquement appliqué pour non utilisation de l'e-marque.**

En dehors de la E-Marque en cas d'incidents, les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3 ex. (couleur verte) à retirer au Comité.

Les règlements et calendriers vous parviendront courant septembre.

Toute dérogation égale ou inférieure à 15 jours sera systématiquement refusée par le Comité (sauf cas de force majeure dûment justifié par un document officiel).

REGLEMENT APPLICABLE SAISON 2022 - 2023  
AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX  
**SENIORS FEMININES**

**PRE-REGIONALE FEMININE 92 (PRF) (1 poule de 12)**

**ATTENTION**, L'utilisation de la e-marque est obligatoire pour toutes les divisions séniors. Des formations sont mises en place par le CD92 de septembre à décembre. **Manquement appliqué pour non utilisation de l'e-marque.**

En dehors de la E-Marque en cas d'incidents, les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3 ex. (couleur verte) à retirer au Comité.

- Le premier sera déclaré Champion Pré-Régionale Féminine des Hauts-de-Seine et accèdera au championnat Division Régionale 2 pour la saison 2023 – 2024.
- Le 2<sup>ème</sup> disputera des barrages avec les 7 autres 2<sup>èmes</sup> des Comités Franciliens pour des montées supplémentaires en DR2F. (voir les règlements LIFBB)
- Le dernier (**ou plus selon les résultats de la Région**) descendra en championnat D2F pour la saison 2023 – 2024

Tous les matches **ALLER** devront être joués pour le 21/01/2023. Les matches remis pourront être disputés le 30/10/22 ou 18/12/22 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 21/01/2022 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Tous les matches **RETOUR** devront être joués pour le 28/05/2023. Les matches remis pourront être disputés les 19/02/23, 23/04/23 et en semaine. **Toute rencontre non disputée le 28/05/2020 sera perdue par pénalité par les 2 EQUIPES.**

Durée des rencontres : **4 X 10 ' (règlement international).**

Horaire des rencontres : **DIMANCHE 15 H 30**

Application des règlements LIFBB. Désignation Automatique des arbitres par la CDO.

Les rencontres étant à désignations, elles doivent être jouées à la date et à l'heure prévue au calendrier établi en début de saison, qui tient compte des dérogations à l'année émises lors des engagements et acceptées par la commission sportive 5x5 adultes du CDBB92. Toute autre demande de dérogation devra parvenir au CD92, via la plateforme FBI, au moins 15 jours avant la date prévue.

Les demandes de dérogation parvenant avant le début du championnat sont gratuites ; après le début du championnat : cf. aux dispositions financières.

La commission sportive 5x5 adultes du CD92 examinera les cas particuliers qui lui seront soumis dès la parution du calendrier des rencontres. Elle a seule qualité pour modifier l'horaire et la date de la rencontre.

**Rappel** : aucun changement (sauf cas de force majeure dûment justifié par un document officiel) ne sera accepté à moins de 15 jours de la date prévue de la rencontre.

Le groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI. Pour être certain d'avoir accès à la saisie des résultats, il est souhaitable que celle-ci soit effectuée avant 12h00 le mardi. Au-delà, rien n'est assuré semble-t-il. Prévenez-nous en cas d'impossibilité de saisie, dans le cas contraire, un manquement de 20 euros sera appliqué.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet.

## **DEPARTEMENTALE 2 FEMININE 92 – D2F**

**ATTENTION**, L'utilisation de la e-marque est obligatoire pour toutes les divisions séniors. Des formations sont mises en place par le CD92 de septembre à décembre. Manquement appliqué pour non utilisation de l'e-marque.

Les règlements et calendriers vous parviendront courant septembre.

Toute dérogation égale ou inférieure à 15 jours sera systématiquement refusée par le Comité (sauf cas de force majeure dûment justifié par un document officiel).